

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Nombre des membres	
Afférent au Syndicat	21
En exercice	21
Présent	21
Votant	21

Date de convocation : 24/04/2026

Election du Président
<i>Délibération n°20-2026</i>
Séance du 6 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un Janvier, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à 18H30 heures en session ordinaire à Anneyron sous la présidence de Yves MONNIER, doyen d'âge.

Présents : Yves MONNIER, Patrick GAUTHIER, Samuel BARON, Agnès MARGIRIER, Renaud DUMAS, Nobert COQUERAY, Philippe COUX, Marie-Hélène BONNET, Thierry BUISSON, François ORLOWSKI, François FAURE, Gilles MORGUE, Patrice REBOULLET, David BOUVIER, Galia WEISS, Jean-Rémi FROGET, Alain MOUTY, Eric ZIMNY, Françoise REBATTET, Ludovic LACROIX, Vincent GRANDOL

Excusés et absents :

Pouvoirs :

- Le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.5211-10.
- Les statuts en vigueur du Syndicat Eau Potable Valloire Galaure

CONSIDERANT :

- Qu'il convient de procéder à l'élection du Président du syndicat mixte à la suite de l'installation du comité syndical ;

Le doyen d'âge rappelle que l'élection du Président a lieu au **scrutin secret** et à la **majorité absolue** aux deux premiers tours. Si aucun candidat n'obtient la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour à la majorité relative.

Il est procédé à l'appel à candidatures.

Candidat :

- David BOUVIER

Il est ensuite procédé au vote.

RESULTATS DU SCRUTIN :

Nombre de membres présents :

Nombre de votants :

Bulletins blancs ou nuls :

Suffrages exprimés :

Majorité absolue :

Ont obtenus :

- David BOUVIER : 21 voix

Fait et délibéré au jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Président,
David BOUVIER

